

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée

Commission Locale de l'Eau

Compte rendu de la réunion du 23 mars 2005

Le mercredi 23 mars 2005 s'est tenue à FECHAIN la deuxième réunion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sensée.

Etaient présents :

COLLEGE DES ELUS

Monsieur Ernest AUCHART, Maire d'Hannescamps

Monsieur Charles BEAUCHAMP, Président de la Commission Locale de l'Eau, Président de l'Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée, Conseiller Général du Nord

Monsieur Michel BLONDEL, Président de la Commission Thématique n°3, Conseiller Municipal de Saint-Léger

Monsieur René CHARLET, Maire de Paillencourt

Monsieur Francis CORNU, Adjoint au Maire d'Oisy-le-Verger

Monsieur Laurent COULON, Conseiller Général du Nord

Monsieur Henri GAMEZ, Maire de Fressies

Monsieur Edmond GAZEL, Président du Syndicat Intercommunal de la Petite Hirondelle, Maire d'Ecourt-Saint-Quentin

Monsieur Jean-Claude HOQUET, Maire d'Hermies

Monsieur Jean-François LEMAIRE, Maire de Palluel

Monsieur Daniel LEPOIVRE, Maire d'Etaing

Monsieur Jean-Claude MAIRE, Maire de Wavrechain-sous-Faulx

Monsieur André MARTIN, Maire de Tortequesne

Monsieur Henri MASCAUX, Maire de Bugnicourt

Monsieur Patrick MASCLET, Maire d'Arleux

Monsieur Julien OLIVIER, Président du Syndicat Mixte pour la réhabilitation et l'aménagement de la Vallée de la Sensée, Maire de Marquion

Monsieur Gilles POULAIN, Président de la Commission Thématique N°2, Maire de Brunémont

Monsieur Michel PRETTRE, Maire d'Aubencœur-au-Bac

Madame Maryvone RINGEVAL, Maire de Raillencourt-Sainte-olle

Monsieur Christian SANTERNE, Vice-Président de la Communauté de Communes OSARTIS, Maire de Rémy

Monsieur Denis SLOMANIOWSKI, Adjoint au Maire d'Aubencœur-au-Bac

Monsieur Martial STIENNE, 1^{er} Vice-Président de l'Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée, Conseiller Général du Pas-de-Calais

Monsieur Didier TASSEL, Maire de Fressain

COLLEGE DES USAGERS

Monsieur Christian BULOT, représentant la Chambre d'Agriculture du Nord

Monsieur Paul CAULIER, représentant les distributeurs d'eau

Monsieur Jean-Marc DELABRE, Président de l'Hôtellerie de Plein Air du Nord, représentant l'Hôtellerie de Plein Air

Monsieur Henri DELATTRE, représentant la Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Monsieur Pierre DEMAREST, Directeur de l'Agence d'Arras de la Compagnie Générale des Eaux, représentant les distributeurs d'eau
Monsieur Gustave HERBO, Président du Comité 59/62 du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, représentant les Associations de défense de l'environnement
Monsieur Pierre HOUBRON, représentant la Fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais
Monsieur Pascal LAGE, représentant l'Hôtellerie de Plein Air
Monsieur Hervé LEJOSNE, représentant les propriétaires riverains
Monsieur Marcelin PETIT, représentant les Associations de défense de l'environnement
Monsieur Daniel RENARD, Président du Comité départemental de la Fédération Française de Canoë-Kayak, représentant les activités sportives nautiques
Monsieur Philippe TRUFFAUX, représentant la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais
Monsieur André URBANIJA, représentant la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Monsieur Jean-Claude VALIN, représentant la Fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais
Monsieur Denis WEISS, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord

COLLEGE DES ADMINISTRATIONS

Madame Géraldine AUBERT, représentant le Directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
Monsieur Baptiste LEGAY, représentant le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt du Pas-de-Calais (DDAF 62) et la Mission Inter Services de l'Eau du Pas-de-Calais (MISE 62)
Monsieur Jacques LENFANT, représentant le Directeur Départemental de l'Équipement du Nord (DDE 59)
Monsieur Jean-Louis MAROUSE, représentant le Directeur du Conseil Supérieur de la Pêche
Monsieur Fabien MARTIN, représentant le Directeur Régional de l'Environnement (DIREN)
Monsieur Olivier PREVOST, représentant le Chef du Service Navigation Nord - Pas-de-Calais et la Mission Inter Services de l'Eau du Nord (MISE 59)

Ont également participé :

Monsieur Jean-Michel FOUQUET, Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais
Mademoiselle Adeline LAFONTAINE, stagiaire MNLE
Mademoiselle Bettina LANCHAIS, stagiaire ESCAUT VIVANT
M. Jean-Claude RIQUOIR, adjoint au maire de FECHAIN
Monsieur Fabrice THIEBAUT, Animateur du SAGE de la Sensée

Absents, excusés :

COLLEGE DES ELUS

Monsieur Jean AVRONSART, Maire de Wancourt
Madame Yvette BLANCHARD, Adjointe au Maire de Hem-Lenglet
Monsieur Alain BOULANGER, Adjoint au maire d'Aubigny-au-Bac
Monsieur Jules BOULET, Président du Syndicat des Faucardements de la Sensée, Adjoint au Maire de Wavrechain-sous-Faulx
Monsieur Jean-Luc BOYER, Maire de Bourlon
Monsieur Marc CAMBRAY, Maire de Lécluse
Monsieur Michel CARON, Président de la Commission Thématique N°4, Maire de Bouchain
Madame Renée COMELLI, Maire de Pelves
Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Conseiller Général du Pas-de-Calais
Monsieur Edmond CUVILLIEZ, Maire de Rumaucourt
Monsieur Jean-Pierre CUVILLIEZ, Maire de Saudemont
Monsieur Marcel DEPREUX, Maire de Baralle
Monsieur Albert DESPRES, Conseiller Général du Nord, Maire de Roeux

Monsieur Gérard DUE, Président de la Commission Thématique N°1, Président de la Communauté de Communes du Sud-Arrageois, Maire de Croisilles
Monsieur Fernand DUMONT, Conseiller Général du Pas-de-Calais
Madame Marie-Lyse DUPLOUY, Conseillère Municipale de Boiry-Sainte-Rictrude
Monsieur Michel FICHEUX, Maire d'Achiet-le-Grand
Monsieur Pierre GEORGET, Conseiller Régional
Monsieur Jean-Claude GOETHALS, Maire de Saint-Léger
Monsieur Philippe GORGUET, Maire de Beaumetz-les-Cambrai
Monsieur Georges GRANSART, Maire d'Iwuy
Monsieur Jean-Luc HALLE, Président du Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux, Maire d'Hamel
Monsieur Jacques LABALETTE, Maire d'Adinfer
Monsieur Jean-Pierre LEGER, Maire d'Oisy-le-Verger
Madame Jacqueline MAQUET, Conseillère Régionale
Monsieur Daniel MATELSKI, Maire de Sapignies
Monsieur Arnold NORMAND, Maire de Roeux
Monsieur Olivier PROUVOST, Maire de Bienvillers
Monsieur Pierre ROUSSEZ, Maire d'Henin-sur-Cojeul
Monsieur Jean SAVARY, Maire de Monchecourt
Monsieur René VERFAILLIE, Maire de Neuville-Vitasse
Monsieur René VITEZ, Maire de Doignies
Monsieur Alain WALLART, Maire de Féchain

COLLEGE DES USAGERS

Monsieur Jean-Marie BARAS, représentant la Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Monsieur Thomas BATORI, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pas-de-Calais
Monsieur Daniel BARBIEUX, représentant la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord
Monsieur Edouard COURTECUISSÉ, représentant la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais
Monsieur Alain FAUQUET, représentant le Comité Régional du Tourisme
Monsieur Pierre GEUDIN, représentant la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord
Monsieur Michel HUART, représentant les activités sportives nautiques
Monsieur Jean-Pierre MARSON, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pas-de-Calais
Monsieur Philippe RENOU, représentant les propriétaires riverains
Monsieur Dominique RICHE, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord
Monsieur Bernard SANDRAS, représentant le Comité Régional du Tourisme
Monsieur Christian SOYEZ, représentant la Chambre d'Agriculture du Nord
Monsieur Daniel VANTOUROUX, représentant la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

COLLEGE DES ADMINISTRATIONS

Monsieur le Préfet du Nord
Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Monsieur le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE)
Madame la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Pas-de-Calais
Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales du Nord
Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement du Pas-de-Calais
Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt du Nord
Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services départementaux de l'Éducation Nationale du Nord

M. Jean-Claude RIQUOIR, adjoint au maire de FECHAIN, ouvre la séance en excusant Monsieur Alain WALLART, maire de FECHAIN de ne pouvoir être présent et en accueillant les membres de la Commission Locale de l'Eau.

M. Charles BEAUCHAMP poursuit en remerciant Messieurs RIQUOIR et WALLART pour la mise à disposition de la salle des fêtes de la commune de FECHAIN, rappelant qu'elle se situe au cœur même de la Vallée de la Sensée et qu'elle est traversée par la rivière Sensée aval qui, par l'absence d'alimentation, est victime d'un sérieux envasement et de mortalités piscicoles récurrentes. A cet égard, il précise que l'étude hydraulique globale devra apporter des solutions pour remédier à ces maux.

Il remercie Messieurs Gérard DUE, Gilles POULAIN, Michel BLONDEL et Michel CARON, respectivement présidents des commissions thématiques 1, 2, 3 et 4, créées pour élaborer le Schéma, et souligne l'importance du nombre d'inscrits dans chaque commission qui reflète l'intérêt porté pour le SAGE.

Il remercie également pour leur implication les conseillers régionaux et généraux, les maires et leurs conseillers municipaux, les présidents des EPCI et leurs techniciens, les représentants des usagers (monde agricole, pêcheurs, chasseurs, défenseurs de l'environnement) ainsi que les représentants des administrations (Agence de l'Eau, DIREN, DDE, DDAF, Service Navigation, ...) pour leur soutien technique.

Il poursuit en présentant l'ordre du jour :

I/ Adoption du compte rendu de la réunion de la CLE du 12 février 2004.

II/ Etude hydraulique globale sur le bassin versant de la Sensée : présentation des rapports élaborés et état d'avancement.

M. BEAUCHAMP précise que l'étude a démarré en décembre 2003 et que sa réalisation a été confiée à HYDRATEC, basé à Paris et à deux sous-traitants, OTECH situé à Aubigny-au-Bac et HYDROSPHERE basé à Paris. Le coût global de l'étude a été évalué à 717 600 € TTC. 3 appels d'offre ont été lancés en vue de désigner les sociétés chargées respectivement d'implanter 9 piézomètres qui feront l'objet de mesures hebdomadaires du niveau de la nappe, de disposer les appareils de mesures en continu du débit et de la qualité de l'eau des cours, et de réaliser pendant 3 années successives l'analyse hebdomadaire de la qualité de l'eau.

III/ Le SAGE de la Sensée : bilan des travaux menés dans les commissions / Perspectives d'action et de réunion de chaque commission / Présentation d'un stage réalisé au sein de l'Institution « compatibilité entre les documents d'urbanisme (Scot, PLU, POS, Cartes communales) et les documents de planification (SDAGE et SAGE).

IV/ Présentation de la politique du Conseil Régional en matière de financement des actions environnementales.

M. BEAUCHAMP rappelle qu'au cours de la réunion du comité de rivière de 2000, il a été acté que les collectivités territoriales localement compétentes devront assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux issus du SAGE et de l'étude hydraulique. De façon à faciliter le travail de recherche des financements, il a souhaité que chaque partenaire financeur potentiel (Etat, région, conseils généraux, Agence de l'eau) puisse faire part des possibilités de subventions des travaux qui seront engagés à l'issue des conclusions de l'étude et du SAGE.

V/ Présentation de l'inventaire des zones humides sur le bassin versant de la Sensée.

VI/ Validation du comité de suivi des forages situés sur le périmètre du SAGE de la Sensée, créé dans le cadre de la Commission thématique 1.

VII/ Questions diverses.

I/ Adoption du compte rendu de la réunion de la CLE du 12 février 2004.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II/ Etude hydraulique globale sur le bassin versant de la Sensée : présentation des rapports élaborés et état d'avancement. (M. THIEBAUT)

M. THIEBAUT rappelle en premier lieu les principaux objectifs de l'étude :

- Acquérir de nouvelles connaissances par la mise en place et l'exploitation d'un réseau de mesures quantitatives et qualitatives, réseau exploité pendant 3 ans
- Analyser et comprendre le fonctionnement hydraulique du bassin de la Sensée
- Elaborer un programme de travaux de restauration et d'aménagement des cours d'eau permettant de solutionner les problèmes rencontrés sur le territoire
- Estimer les impacts des prélèvements dans la nappe
- Définir des modalités de réalimentation de la Sensée aval à partir d'un canal
- Elaborer un plan de gestion coordonnée des niveaux des eaux

et les différentes parties qui la composent :

- 1) Action pilote sur l'amont du bassin versant de lutte contre l'érosion des sols et les ruissellements
- 2) Définition, mise en place et exploitation d'un réseau de mesures quantitatives et qualitatives sur les cours d'eau et la nappe
- 3) Analyse du fonctionnement hydraulique du bassin
- 4) Modélisation du fonctionnement hydraulique du bassin
- 5) Définition de programmes d'aménagements et de travaux, propositions d'outils de gestion
- 6) Synthèse

1) 1ère partie « Action pilote de lutte contre l'érosion des sols et les ruissellements »

Cette partie est achevée et comportait deux phases :

- La phase 1.1 « Synthèse des données et propositions d'un site pilote » ;
- La phase 1.2 « Propositions de plans de reconquête du chevelu des fossés disparus et d'actions complémentaires pour lutter contre l'érosion des sols, les ruissellements et les inondations ».

Phase 1.1 « Synthèse des données et proposition d'un site pilote »

Cette étape s'est déroulée en début d'année 2004 et a abouti à l'élaboration d'un rapport proposant un site pilote destiné à accueillir des aménagements favorisant l'infiltration de l'eau et la réduction de l'érosion, des ruissellements et des inondations. Cette proposition de site a été étudiée et validée en mars 2004 par le comité de pilotage de l'étude et les élus de l'institution.

Site pilote proposé :

Le bassin versant pilote choisi se situe juste en amont de Saint-Léger qui a connu de graves inondations et coulées de boues en mai 2000. Il s'étend sur 1250 ha et se situe sur le territoire de sept communes : Ervillers (576,7 ha), Saint-Léger (261,8 ha), Hamelincourt (227,4 ha), Courcelles-le-comte (109,8 ha), Mory (65,7), Boyelles (8,2 ha) et Gomiécourt (1,4 ha).

Le choix de ce secteur est justifié par :

- sa représentativité : nature et occupation du sol, topographie, présence de plusieurs routes ;
- son avantage opérationnel : il se situe juste en amont de Saint-Léger, ce qui permettra d'assurer une continuité hydraulique sans avoir à faire des études et des aménagements supplémentaires entre le site pilote et le cours d'eau n'existant qu'à partir de Saint-Léger ;
- le manque d'exutoire pour les eaux pluviales d'Ervillers ;
- sa position administrative : les sept communes adhèrent au même établissement public de coopération intercommunale, la Communauté de Communes du Sud-Arrageois ;
- l'évènement important de mai 2000 encore très présent dans les mémoires ;
- la possession d'une photographie aérienne prise en juin 2000 très intéressante pour la définition ultérieure des aménagements.

Phase 1.2 « Propositions de plans de reconquête et d'actions complémentaires »

Cette deuxième étape a permis l'élaboration d'un 2^{ème} rapport, validé en septembre 2004 par le comité de pilotage de l'étude et les élus de l'Institution. Ce rapport propose des aménagements permettant de lutter contre l'érosion et les inondations : deux bassins de rétention excavés, quatre bassins de rétention secs, 20 fossés d'absorption doublés de haies en aval situés en travers des axes d'écoulement, des haies seules et deux fossés exutoires qui visent à évacuer les eaux.

Incidences des aménagements sur les écoulements

L'emploi d'un modèle mathématique a permis de simuler une crue telle celle survenue le 11 mai 2000 à Saint-Léger et d'analyser l'incidence des aménagements proposés sur les inondations : il y aurait peu d'effet sur les inondations si on aménage seulement le site pilote ; Par contre les débits passent de 50 à 10 m³/s et les volumes ruisselés de 816 000 à 165 000 m³ si les travaux sont réalisés sur la totalité du bassin versant allant de Saint-Léger jusque Bapaume.

Par conséquent, la réduction significative des risques d'inondations sur Saint-Léger passe obligatoirement par l'aménagement dans sa globalité du bassin s'étendant jusque Bapaume.

Autres incidences des aménagements proposés

- Réduction des Matières En Suspension (MES) et de l'envasement des cours d'eau
- Sur le foncier : consommation de terrain pour l'aménagement des digues, des deux bassins excavés, des haies et des fossés d'absorption
- Sur les cultures : pertes de récoltes quand les retenues non excavées se remplissent (indemnités à prévoir)
- Sur l'environnement :
 - suppression des événements catastrophiques
 - intégration dans le paysage par la végétalisation des aménagements
 - meilleure infiltration de l'eau et de son épuration
 - abris pour la faune

Coût des aménagements

Coût total de 1,4 millions d'euros dont :

- 0,66 millions sont consacrés à la réalisation des aménagements visant à retenir l'eau (bassins, fossés d'absorption, haies)
- 0,74 millions destinés aux aménagements d'exutoires, sachant qu'ils ne devront être envisagés qu'après la réalisation des travaux d'aménagements sur le site pilote et le bassin amont s'étendant jusque Bapaume.

2) Définition, mise en place et exploitation d'un réseau de mesures quantitatives et qualitatives sur les cours d'eau et la nappe

La deuxième partie comporte trois étapes :

- Phase A - Définition du réseau de mesures
- Phase B - Mise en place du réseau par l'Institution
- Phase C - Exploitation du réseau pendant 3 ans

La Phase A - Définition du réseau de mesures - s'est déroulée au début de l'année 2004 et a permis l'élaboration d'un rapport validé en mars 2004 par le comité de pilotage de l'étude et les élus de l'Institution.

Le réseau de mesures prévoit :

Pour les eaux souterraines, la création de 10 stations piézométriques

Pour les eaux de surface, la création de

- * 13 stations de mesures physico-chimiques,
- * 10 stations IBGN (Indice Biologique Global Normalisé),
- * 12 stations de mesure du niveau de l'eau des cours d'eau,
- * 12 stations débitmétriques.

La phase B - Mise en place du réseau de mesures par l'Institution - est en cours de réalisation. 3 appels d'offre ont été lancés pour désigner 3 sociétés chargées respectivement :

- de la mise en place des piézomètres,
- de la mise en place d'appareils de mesure en continu (débits, paramètres physico-chimiques, niveau des cours d'eau et de la nappe),
- de la réalisation des analyses physico-chimiques pendant 3 ans.

La date de remise des offres est fixée au 22 avril 2005.

La phase C débutera dès la mise en place des piézomètres et des appareils de mesure. Il s'agit lors de cette phase de l'exploitation du réseau de mesures pendant 3 ans par OTECH Environnement qui aura pour missions le recueil des mesures des appareils, la réalisation des mesures in situ ainsi que le prélèvement d'échantillons d'eau et leur acheminement au laboratoire retenu lors de l'appel d'offre. Durant cette période HYDRATEC devra recueillir les données issues de l'exploitation du réseau et les analyser.

La réalisation des parties 3, 4, 5 et 6 est prévue pour fin 2007 début 2008.

Principaux propos retenus :

M. TRUFFAUX aurait souhaité que soit présent le bureau d'études HYDRATEC en charge de la réalisation de l'étude afin qu'il apporte des précisions quant aux chiffres avancés sur les coûts des aménagements proposés sur le site pilote et qu'il justifie ses calculs.

III/ Le SAGE de la Sensée : bilan des travaux menés dans les commissions et perspectives d'action et de réunion de chaque commission

1) Commission thématique n°1 « gestion et protection de la ressource en eau souterraine » (par M. THIEBAUT)

Bilan des réunions déjà tenues

2 réunions ont permis de :

- Etablir un bilan des dispositions et recommandations du SDAGE Artois-Picardie ;
- Rappeler la fonction et l'organisation des SAGE ;
- Présenter le rapport réalisé dans le cadre de la deuxième partie de l'étude hydraulique « *Définition du réseau de mesures* » ;
- Présenter d'autres projets et études en cours de réalisation : étude sur les remontées de nappe, projets de champs captant (CUA), ... ;
- Mettre en place un comité de suivi des captages et des champs captant situés sur le périmètre du SAGE ;
- Réaliser un premier bilan des données et informations existantes sur :
 - la problématique « inondations par remontées d'eau de nappe »
 - les réseaux de mesures du niveau et de la qualité de la nappe
 - des résultats d'analyse de la qualité de l'eau (nitrates, pesticides) et les conséquences de sa dégradation : abandon de la moitié des captages en eau potable du bassin
 - les prélèvements dans la nappe

Thèmes abordés lors de prochaines réunions

↳ « Intervention de GABNOR et témoignage d'un agriculteur bio »

- 1) Présentation de GABNOR et du contexte de l'étude « quelles synergies pourraient se mettre en place entre politiques de protection de la ressource en eau et développement de l'agriculture biologique »
- 2) Impacts de l'agriculture biologique sur la qualité de l'eau
- 3) Une agriculture respectueuse de la qualité de l'eau...illustrations par des exemples : Münich, Vittel, Houille Mouille, SAGE III Nappe Rhin
- 4) Perspectives d'actions en région Nord - Pas-de-Calais et sur le territoire des SAGE
- 5) Témoignage d'un agriculteur bio situé sur le territoire du SAGE de la Sensée

↳ Présentation des résultats d'une étude sur les remontées d'eau de nappe : « **étude de préféabilité d'un programme de gestion préventive des remontées de nappe sur le territoire de la communauté de communes du Sud-Arrageois** »

↳ Synthèse des résultats d'analyse de la teneur en bore dans l'eau de nappe sur le périmètre du SAGE (données issues de la DDASS ; bore : utilisé dans les détergents des lessives et indicateur de pollution d'origine domestique)

↳ Présentation d'une étude sur les transferts de solutés : étude de la migration et de la teneur à différentes profondeurs dans le sol des nitrates, chlorures, ammonium et bore.

2) Commission thématique n°2 « cours d'eau et milieux aquatiques » (par M. POULAIN)

Bilan des réunions déjà tenues

2 réunions ont permis de :

- Etablir le bilan des dispositions et recommandations du SDAGE Artois-Picardie ;
- Rappeler la fonction et l'organisation des SAGE ;
- Présenter le rapport réalisé dans le cadre de la deuxième partie de l'étude hydraulique « **définition du réseau de mesures** » ;
- Adopter une méthode de travail : traiter un ou deux thèmes par réunion et créer un groupe d'experts en cas de besoin de 10 - 12 personnes max ;
- Présenter l'inventaire des Zones Humides du périmètre du SAGE, réalisé par une stagiaire, et proposer de compléter ce travail : délimitation au niveau cadastral, inventaire faune/flore, recherche d'autres zones potentiellement humides (remontées d'eau de nappe), recueil de l'avis des maires concernés,... ;
- Aborder différents thèmes relatifs aux zones humides :
 - Définition, causes de leur disparition, intérêts et moyens pour les préserver par Jean-Marc VALET, Service Navigation, MISE 59 ;
 - Etudes et projets menés sur les zones humides dans le cadre d'autres SAGE (Canche, Authie, Lys) par Mathieu BREDECHE, Conservatoire des sites naturels ;
 - Présentation de la politique du Conseil Général du Nord relative aux Espaces Naturels Sensibles par Guillaume LEMOINE, Conseil Général du Nord ;
 - Visite d'une Zone Humide du territoire : le Marais d'Arleux.

Thèmes abordés lors de prochaines réunions

↳ « **Plan Départemental pour la Protection des Milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles** », présenté par les Fédérations Départementales de Pêche du Nord et du Pas-de-Calais, en présence des présidents des associations de pêche du périmètre du SAGE de la Sensée.

↳ Présentation de la pisciculture de M. RENOUE, située à Rémy

3) Commission thématique n°3 « érosion des sols » (par M. BLONDEL)

Bilan des réunions déjà tenues

2 réunions ont permis de :

- Etablir le bilan des dispositions et recommandations du SDAGE Artois-Picardie ;
- Présenter les deux rapports réalisés dans le cadre de la première partie de l'étude hydraulique « **Action pilote sur l'amont du bassin de lutte contre l'érosion des sols et les inondations** » ;
- Présenter des actions déjà réalisées et celles en cours de réalisation : *opération HYDROSOL, décanteur de Tortequesne, bandes enherbées, ...* ;
- Réaliser un premier bilan des données existantes relatives aux coulées de boues (nombre de communes touchées / périodes de retour).

Thèmes abordés lors de prochaines réunions

↳ « Lutte contre l'érosion des sols et les ruissellements »

- 1) Causes et conséquences de l'érosion
- 2) Solutions existantes à mettre en œuvre : moyens agronomiques et hydrauliques
- 3) Retour d'expériences locales

Intervenants potentiels : - M. Derancourt, de la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais
- Autres spécialistes de l'agence de l'eau ou de la DDAF
- Témoignage d'agriculteurs du périmètre du SAGE de la Sensée

+ visite de terrain / distribution de plaquettes d'information / invitation des exploitants du site pilote

4) Commission thématique n°4 « information et sensibilisation » (par M. THIEBAUT)

Bilan de la réunion

La réunion déjà tenue a permis de :

- Etablir le bilan des dispositions et recommandations du SDAGE Artois-Picardie
- Présenter des actions déjà réalisées et celles en cours de réalisation :
 - *gazette de la Sensée,*
 - *site internet dédié au SAGE,*
- Présenter des projets :
 - création par des scolaires d'un logo pour le SAGE
 - animations auprès de scolaires sur le thème « le fonctionnement des écosystèmes aquatiques et leur protection » / utilisation d'une péniche itinérante / animations assurées par des professionnels et destinées aux écoles primaires du bassin

Thèmes abordés lors de prochaines réunions

↳ Faire le point sur le projet d'animations destinées aux scolaires sur le thème « le fonctionnement des écosystèmes aquatiques et leur protection » : montage technique et financier

Principaux propos retenus

M. TRUFFAUX souhaite que soient également pris en compte les résultats d'analyses bactériologiques au droit des captages des communes, donnant ainsi des indications sur la présence ou l'absence de rejets d'eaux usées d'origine domestique (résidus fécaux). La demande pourrait être faite auprès de la DDASS, qui procède régulièrement à ce type d'analyses.

M. PETIT demande que lui soit remis une copie de l'étude sur les remontées d'eau de nappe.

IV/ Présentation de la politique du Conseil Régional en matière de financement des actions environnementales. (par M. FOUQUET, Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais)

La présentation est jointe en annexe du présent compte rendu.

Principaux propos retenus :

M. HERBO s'interroge sur le fait que la Région ne finance pas les études et les travaux relatifs à l'assainissement. Sur ce point, M. FOUQUET confirme que l'assainissement n'entre pas dans le cadre des interventions de la Région.

M. STIENNE met en avant qu'en matière d'assainissement, les collectivités ont pris du retard par rapport à l'échéance de 2005 prévue pour la mise en conformité ; Il signale que cela va coûter cher, aussi bien pour l'investissement que pour le fonctionnement ultérieur des stations. A cet effet, il informe l'assemblée de l'existence d'un produit d'origine naturelle venant de Bretagne qui a pour action de dépolluer l'eau. Les essais effectués sur des milieux pollués sont concluants. L'utilisation de ce produit dans le cadre de l'assainissement des collectivités permettrait d'éviter des coûts onéreux en investissement et en fonctionnement des stations.

M. MASCLET signale que par méconnaissance, les maires et les présidents d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale ne vont pas rechercher des financements dont ils pourraient bénéficier auprès de la Région. Les demandes des élus locaux sont orientées principalement vers le Conseil Général. C'est pourquoi M. ALPERN et M. MASCLET, avec l'association des maires du Nord, travaillent sur la réalisation d'une plaquette destinée aux élus afin de les informer sur les politiques d'intervention du Conseil Régional en matière de financement.

M. BEAUCHAMP souligne l'intérêt de disposer d'une brochure qui permettra aux acteurs du SAGE et aux élus de bénéficier de financements pour les travaux qui découleront de l'étude hydraulique. Il demande quelle est l'implication du Conseil Régional dans les actions environnementales telles que celles qui seront entreprises sur le site pilote de Saint-Léger. Il souhaite obtenir des précisions quant à la recevabilité des dossiers.

M. FOUQUET indique qu'il convient en amont des projets de prendre contact avec lui ou Madame RENARD et de rencontrer les bureaux d'études pour bien cadrer les projets avec les politiques d'intervention de la Région. Concernant les taux d'intervention, il précise qu'exceptionnellement des taux allant jusqu'à 50% peuvent être accordés, mais qu'en règle générale les financements sont de 30 % et sont compris entre 20 et 30% pour des projets présentant une plus-value environnementale.

V/ Présentation de l'inventaire des zones humides sur le bassin versant de la Sensée. (par Melle LANCHAIS)

La présentation est jointe en annexe du présent compte rendu.

Principaux propos retenus :

M. BEAUCHAMP rappelle que son travail a duré 5mois et a été présenté aux élus de l'Institution et dans le cadre de la Commission Thématique N°2. D'autres zones humides, plus difficilement décelables doivent encore être recensées, ce travail sera affecté à un prochain stagiaire.

VI/ Validation du comité de suivi des forages situés sur le périmètre du SAGE de la Sensée, créé dans le cadre de la Commission thématique 1.

Sa création est une réponse à un besoin de connaissance, d'information sur la ressource en eau sur le territoire. Son rôle est de suivre de manière approfondie les captages et les champs captant situés sur le périmètre du SAGE afin d'informer la Commission N°1, par exemple, :

- *de l'évolution du nombre de captages et des volumes prélevés ;
- *de mesures préventives à prendre pour éviter l'apparition de désordres (sensibilisation des collectivités pour mieux protéger leur forage) ;
- *des éventuelles incidences de captages sur les éléments constitutifs du bassin (cadre bâti, zones humides,...) ;
- *de nouvelles solutions pour mieux protéger les ressources.

Autre rôle attribué au comité : émettre un avis sur des projets de création de captages ou de champs captant (pas une décision à caractère réglementaire).

Le nombre d'inscrits à ce comité s'élève à 19.

M. HERBO signale que dans cette commission n'est pas représenté le territoire de la Sensée aval. Il propose à cet égard que M. MAIRE, Maire de Wavrechain-sous-Faulx, intègre le comité de suivi.

Après consultation de l'assemblée, cette suggestion est acceptée.

La création du comité de suivi est ensuite adoptée à l'unanimité.

VII/ Questions diverses.

Le débat s'est orienté uniquement sur le projet du canal Seine Nord. M. BEAUCHAMP évoque la rencontre du 08 mars avec la Mission Seine Nord Europe représentée par M. FOUCRIER, au cours de laquelle il a donné sa position sur le projet : au vu des délais de réalisation (4 ans) et du début des travaux prévu pour 2008, il s'agit pour VNF d'aller vite et cela pose de réelles questions. L'étude hydraulique menée par l'Institution doit durer 5 ans pour améliorer les connaissances hydrauliques alors que les études envisagées pour un ouvrage de cette ampleur sont de courtes durées. Localement, les élus réparent les erreurs du passé (antécédents avec les canaux du Nord et de la Sensée) et doivent faire face à des problèmes de ressource en eau, de fissurations dues aux prélèvements dans la nappe. Des réunions de concertation, au cours desquelles les élus doivent se montrer prudents et vigilants sur la nature des études engagées, vont permettre d'étudier le tracé. La prochaine réunion de concertation à Douai le 29 mars est destinée aux représentants des communes du fuseau. Devront être évoqués l'alimentation de la liaison et ses incidences sur la nappe, la ressource en eau et les zones humides.

M. OLIVIER évoque l'apparition d'une variante du tracé passant à l'Ouest de Marquion, qui reprendrait ainsi le cours du canal du Nord. Le canal subirait alors un élargissement au détriment des zones humides et des habitations. La Communauté Urbaine de Cambrai voyait dans le premier tracé la possibilité d'un développement économique, maintenant on s'éloigne de cette optique et les zones humides sont une nouvelle fois mise en péril.

Selon M. HERBO, l'apparition de cette variante serait issue de réflexions menées pour éviter de prendre des terres agricoles.

M. TRUFFAUX met en avant les problèmes de déblais et l'ampleur des travaux dans la mesure où l'ancien tracé, sur les parcelles agricoles, serait conservé.

M. BEAUCHAMP rappelle que dans le cadre de l'enquête publique concernant les captages d'Arras, sa rencontre avec le commissaire enquêteur a été déterminante. Cette démarche pourrait être renouvelée dans le cas du choix du tracé « ouest ». Il insiste sur la nécessaire mobilisation de tous les acteurs lors de la réunion de concertation de Douai et de celles qui vont suivre. Il s'agira d'être ferme pour le respect du territoire de la Sensée.

M. HOCQUET se demande s'il est possible de modifier le tracé que VNF a prévu.

M. BEAUCHAMP signale que pourrait être tenue une réunion extraordinaire de la CLE lors de laquelle viendrait s'exprimer la mission Seine Nord Europe si le tracé « Est » n'était pas retenu.

Annexes

↳ Présentation de la politique du Conseil Régional en matière de financement des actions environnementales.

↳ Présentation de l'inventaire des zones humides sur le bassin versant de la Sensée.